

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>31 JUL. 2014</b>	<b>Cadre réservé à l'administration</b> Dossier complet le	N° d'enregistrement <b>F04ZJ4P0081</b>
--	---	---

### 1. Intitulé du projet

**RECONVERSION DE LA MANUFACTURE DES TABACS A LA KRUTENAU (STRASBOURG)**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale : travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.	

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet vise à la reconversion de la Manufacture des Tabacs, îlot d'une superficie d'environ 1,5 ha, entouré par la rue de la Krutenau, la rue Calvin, la rue des Poules et la rue de la Manufacture des Tabacs.

Ce site industriel propriété de la société SEITA (Groupe Imperial Tobacco) a fermé ses portes en juin 2010 après plus de 160 années d'activité. Dès lors, cette friche historique au cœur du quartier de la Krutenau représente, en lisière immédiate de l'ellipse insulaire, une opportunité foncière d'envergure permettant de développer un projet urbain fédérateur, à l'échelle du quartier et de l'agglomération.

#### 4.2 Objectifs du projet

La collectivité a défini les objectifs suivants :

- contribution au rayonnement de Strasbourg et de son agglomération, autour de fonctions d'intérêt général ;
  - inscription de ce site dans la ville et son environnement avec un projet mixte ouvert sur la vie du quartier et la proximité ;
  - prise en compte forte de la dimension patrimoniale en continuité avec l'histoire ouvrière de ce site.
- En conséquence, le projet de reconversion de la Manufacture vise à développer un écosystème cohérent autour des fonctions de formation, d'expérimentation, de production économique et de pratiques culturelles amateurs et professionnelles permettant de développer les échanges entre les publics, de faire émerger des projets et de créer des temps d'animation fédérateurs. La Manufacture comme nouveau lieu de production intellectuelle, culturelle et économique ouvert sur la ville et les publics s'appuiera sur une programmation foisonnante développant les complémentarités et les passerelles.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

A ce stade amont d'élaboration du projet, la durée des travaux est estimée de 24 à 36 mois. Ils seront réalisés en plusieurs tranches, en fonction de l'avancement des différents éléments de programme.

Une 1ère phase pourrait comprendre le pôle des Géosciences de l'Université de Strasbourg et l'hébergement touristique; elle occuperait les ailes sud et ouest du bâtiment existant. Les ailes nord et est seraient réalisées dans un 2ème temps.

Les travaux concerneront la réhabilitation du clos et couvert, l'aménagement des communs et les aménagements des plateaux intérieurs des différents équipements envisagés.

Des démolitions ponctuelles pourront être envisagées lors de la finalisation du projet, en relation avec les services du Patrimoine (co-visibilité MH / avis conforme de l'ABF), mais la finalité d'ensemble du projet visera à la réhabilitation de ce patrimoine industriel du 19ème siècle.

Un "diagnostic amiante avec démolition" a d'ores et déjà été réalisé et a conclu à la présence d'amiante dans certains matériaux: ces différents éléments seront retirés selon les préconisations imposées par la réglementation en vigueur.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet de reconversion développera une constructibilité totale, selon les scénarios autour de 21 000 à 22 500 m<sup>2</sup> SDO déclinée autour de trois polarités d'activités :

- Un pôle d'enseignement, de formation et de recherche avec :
  - un pôle universitaire des Géosciences G2EI, développé par l'Université de Strasbourg représentant environ 10 000 à 11 000 m<sup>2</sup> SDO,
  - le redéploiement partiel de la Haute Ecole des Arts du Rhin située à proximité immédiate du site et qui quittera ses locaux de l'Annexe (2 rue de l'Académie) pour retrouver des espaces dans la Manufacture.
- Un pôle de production dans les secteurs de l'économie créative et de l'économie sociale solidaire (environ 4 000 à 4 500 m<sup>2</sup> SDO) accueillant des entreprises, matures ou en développement, intervenant dans ces secteurs ;
- Un pôle d'animation urbaine et vie de quartier (environ 3 500 à 4 500 m<sup>2</sup> SDO) avec :
  - un équipement d'hébergement touristique innovant (hébergement accessible, mais présentant un niveau de services élevé et en phase avec les attentes nouvelles des touristes),
  - des lieux d'émergence de projets associatifs et de services de proximité.

nb: l'étude de programmation a été réalisée avec une estimation en m<sup>2</sup> SDO; la surface de plancher (m<sup>2</sup> SP) est inférieure d'environ 5% à la surface dans oeuvre (m<sup>2</sup> SDO)

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1/ Déclaration d'Utilité Publique: même si celle-ci ne constitue pas un véritable acte d'autorisation du projet, la DUP doit comporter l'étude d'impact du projet lorsque celle-ci est requise par le Code de l'environnement, et ce que le projet soit ou non soumis à une procédure d'autorisation ultérieure.

2/ Permis de construire "créant" une SHON supérieure ou égale à 10 000 m<sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m<sup>2</sup> (il n'y a pas, à proprement parler, « création » de surface, mais les modifications et extensions de travaux sont soumises à étude d'impact dans les conditions des points II et III de l'article R. 122-2).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Déclaration d'Utilité Publique

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelle section 30, n° 1, emprise totale:	14 820 m <sup>2</sup>
Surface utile totale dans les bâtiments existants:	20 350 m <sup>2</sup> SU
Surface SDO prévisionnel du projet (réhabilitation + construction) :	de 21 000 à 22 500 m <sup>2</sup> SDO

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

7a rue de la Krutenau  
67 000 STRASBOURG

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 7 ° 75' 80" 30 Lat. 48 ° 58' 08" 38

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Un des éléments de programme du projet, le pôle des Géosciences développé par l'Université de Strasbourg dans le cadre de l'Opération Campus, comprend un second volet qui consiste à réorganiser l'actuel bâtiment de l'EOST (5, rue Descartes) et à construire une extension pour regrouper sur un seul site l'ensemble des activités de recherche de l'EOST, composante du Pôle Géosciences. L'ensemble de ce second volet du pôle Géosciences présente une surface totale d'environ 10 200 m<sup>2</sup> SP.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Le site de la Manufacture des tabacs est un ancien site industriel dont l'activité de fabrication de cigares et leur conditionnement a cessé le 30 juin 2010.

Le site n'accueille plus aucune activité depuis la cessation d'activité.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui X Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols de la Ville de Strasbourg,  
approuvé le 18 décembre 1992, modifié le 29 novembre 2013  
Règlement applicable à la zone du projet :  
CEN UX 5

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non X

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de la Manufacture des tabacs se situe sur le territoire de la Communauté urbaine de Strasbourg dont un plan de prévention du bruit est en cours d'élaboration. Celui-ci est en phase de consultation du public du 15 juillet au 15 septembre 2014 avant arrêt et publication.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de la Manufacture des tabacs n'est pas inclus dans le Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) en cours de révision.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à Strasbourg, commune soumise : - à la révision des Risques d'Inondations par arrêté du 17 janvier 2011 ; - au PPRT du Port aux Pétroles approuvé le 28 novembre 2013.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activité du site : ancienne Manufacture des tabacs => Législation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (autorisation et déclaration): Dossier de cessation d'activité réalisé par l'exploitant
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de la Manufacture des tabacs n'est pas inclus dans le Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) en cours de révision.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à proximité immédiate (co-visibilité) de deux monuments historiques ainsi qu'à proximité de la Grande Île classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il fait en outre lui-même l'objet d'une instruction par les services du Patrimoine pour une protection au titre des MH (procédure en cours).

## 6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de réhabilitation de la Manufacture des tabacs pourra potentiellement engendrer des travaux d'excavation de matériaux dans le cas de démolition.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique a été réalisé courant 2013 et a démontré aucun enjeux écologiques élevés sur le site (cf. Diagnostic écologique en annexe)
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de Strasbourg se situe en zone de sismicité 3 (modérée) selon le nouveau zonage sismique établi par les décrets n°2010-1254 et 1255 du 22 octobre 2010.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La Communauté urbaine a réalisé un diagnostic environnemental du site. Celui-ci a conclu à l'absence de risques sanitaires pour un usage résidentiel par des adultes et des enfants exposés à l'inhalation de vapeurs dans des bâtiments sans sous-sol (cf. Etude historique complémentaire, diagnostic environnemental et EQRS annexe).
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase "travaux".
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase "chantier" et en cas de démolition.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Communauté urbaine a réalisé une étude circulation. Celle-ci démontre que l'augmentation du trafic sera très faible et s'intégrera sans difficulté au fonctionnement du quartier. (cf Etude accessibilité en annexe) NB: cette étude a été réalisée sur la base de scénarios alternatifs à un stade amont de la réflexion. Mais les conclusions sont identiques quel que soient les scénarios.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à réhabiliter un site industriel actuellement en friche pour en garantir la préservation à travers une reconversion respectueuse du patrimoine historique. Le projet se construit dans le cadre d'un dialogue constant avec les services du Patrimoine et sous leur contrôle (instruction MH en cours et co-visibilité ABF).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la Manufacture des tabacs est un ancien site industriel ; sa reconversion en un nouveau "morceau de ville" ouvert sur le quartier va apporter une vraie amélioration du cadre de vie pour les habitants.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site de la Manufacture des tabacs est un ancien site industriel dans un tissu urbain dense existant. Sa reconversion en un nouveau "morceau de ville" accueillant pôle d'enseignement, de formation et de recherche, activités tertiaires, locaux de proximité... va globalement dans le sens d'une diminution de l'impact sur son environnement, par rapport à la période d'exploitation industrielle.

En outre, afin de s'assurer du faible impact du projet sur l'environnement, la Communauté urbaine a d'ores et déjà réalisé les études sur les thématiques environnementales pouvant a priori être considérées comme sensible pour ce projet :

- le diagnostic environnemental a conclu à l'absence de risque sanitaire pour un usage résidentiel;
- le diagnostic écologique du site n'a identifié aucun enjeux particuliers;
- l'expertise accessibilité a conclu à une faible variation de trafic s'intégrant sans difficulté au

fonctionnement actuel du quartier.

L'ensemble de ces études sont jointes au présent formulaire.

Compte tenu de ces éléments concluant à un faible impact sur l'environnement, il nous semble que le projet de reconversion du site de la Manufacture des tabacs peut être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude historique complémentaire, diagnostic environnemental et EQRS - Février 2014
Diagnostic écologique du site de l'ancienne Manufacture des tabacs - décembre 2013
Extrait expertise accessibilité - juillet 2013
Délibération du Conseil de CUS du 12 juillet 2013

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Strasbourg**

le, **28 JUIL. 2014**

Alain JUND  
Vice-président

Signature



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité		Pays
Tél.		Fax	
Courriel		@	

Personne morale

Nom	Communauté urbaine de Strasbourg	Prénom	
Adresse du siège social			
Numéro	1	Extension	Nom de la voie parc de l'Etoile
Code postal	67076	Localité	STRASBOURG Cedex
		Pays	FRANCE
Tél.	03 88 60 99 51	Fax	
Courriel		@	

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	MEHL	Prénom	Damien
Qualité	Chef de projets		
Tél.	03 88 60 90 90 - poste 37 674	Fax	03 88 43 96 65
Courriel	damien.mehl @ strasbourg.eu		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.